

LA PETITE PECHE EN PAYS BIGOUDEN

Sophie GIRARD

DOCUMENT DE TRAVAIL SDA N° 87-9

BULLETIN OBEMAR N° 12

Mars 1987

OBEMAR-IFREMER (SDA)

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA PETITE PECHE EN PAYS BIGOUDEN

INTRODUCTION

I - EVOLUTION RECENTE DE LA FLOTTILLE DE CANOTS DU QUARTIER DE GUILVINEC (1980 - 1985)

1) Recensement des entreprises de petite pêche

- Nombre de navires
- Caractéristiques moyennes

2) Dispersion des caractéristiques de la flottille

- Répartition par classes de jauge et de longueur
- Répartition par classes de puissance
- Structure d'âge de la flottille de canots

II - POPULATION ET EMPLOI EN PETITE PECHE EN 1985

1) Structure démographique de la population maritime

2) Formation maritime

3) Durée des emplois

4) Variabilité par port

5) Rôle de la petite pêche au sein de la pêche bigoudène

III - ANALYSE DES ACTIVITES PRATIQUEES

1) Recensement des différents métiers pratiqués - Origine démographique

- Métiers de ligne
- Métiers de casiers
- Métiers de filets
- Autres métiers

2) Répartition des activités par saisons et par zones de pêche

- Diagramme d'exploitation annuelle
- Zones de pêche

3) Indicateurs d'activité et caractéristiques moyennes de la flottille par métiers

4) Eléments d'évolution des activités et de classification des entreprises de pêche

- Transferts d'activité
- Sorties/Entrées de flottilles
- Reconversion/Diversification
- Schémas d'évolution

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le type de navire qui fait l'objet de cette étude est désigné en pays bigouden sous le nom de "canots". Dans son acception la plus courante ce terme est réservé aux petites unités qui effectuent des sorties à la journée dans la frange côtière et pratiquent de nombreux types de pêche (lignes - palangres - filets - casiers) à l'exception du chalutage langoustinier. Pour notre travail, la flottille de canots s'est étendue à quelques navires de dimensions supérieures dès lors qu'ils répondaient aux deux conditions énoncées précédemment (navire armé en petite pêche - non chalutier langoustinier).

Au sein de la pêche bigoudène où prédomine le chalutage -côtier et hauturier - l'activité des canots peut encore être perçue comme étant le fait de petites embarcations nécessitant de faibles investissements. Elle ne procurerait souvent que des emplois à temps partiel dans les nombreux cas d'armement par des marins retraités. Les techniques de pêche utilisées, dites "douces" par opposition au chalutage, la grande diversification des activités des canots par rapport à la spécialisation des chalutiers confirment ce sentiment d'une moindre exploitation.

Cette vision qui tend à marginaliser la "petite pêche" doit être confrontée aux réalités que connaît ce secteur actuellement. La "mer côtière" ne représente pas seulement l'espace sur lequel s'achèvent les carrières des marins, elle met en oeuvre un ensemble de techniques appropriées, apprises dans un milieu distinct de celui de la pêche côtière ou hauturière. Le niveau d'investissement nécessaire à l'acquisition d'unités neuves, qui varie d'environ 0,2 à 2 millions de francs - pour des navires de moins de 12 mètres non chalutiers - permet d'étendre la question du financement des entreprises de pêche à la catégorie des "canots".

Par ailleurs, la hausse de l'effort de pêche en zone côtière au cours des dernières années a accompagné l'accroissement des coûts de production des entreprises de petite pêche (charges en engins de pêche, carburant...). Au-delà, les signes de surexploitation que manifestent certains stocks entraînent la nécessaire diversification ou reconversion des activités des canots et posent les limites de la flexibilité des entreprises de pêche, en termes économique, technique et halieutique. Ils amènent aussi à débattre, à l'échelle de la "mer côtière" du bien fondé d'une politique d'aménagement de la pêcherie appliquée aux petits métiers.

Ce premier rapport fournit un état de la flottille des canots en 1985 et de son évolution récente (1980-1985). Il fait la synthèse des données de base servant à décrire les entreprises de pêche (dimensions - emplois - activités). Ce travail devrait aboutir à la mise en place d'une typologie des entreprises de pêche comme outil d'analyse des coûts de production et servir de base à une étude des emplois en petite pêche. Parallèlement, il permet d'établir le bilan 1985 de la répartition des différents métiers pratiqués par la flottille de canot, en mettant en évidence les principaux transferts d'activité survenus lors d'une période récente.

Les informations contenues dans ce rapport proviennent d'une part de fichiers établis à l'échelle du Golfe de Gascogne pour l'année 1980 et à l'échelle du quartier du Guilvinec pour l'année 1985.

Sources 1980

Dans le fichier Golfe 1980 élaboré par l'IFREMER (La Rochelle) le type 050 correspond en principe aux navires effectuant des sorties à la journée - à l'exception des chalutiers langoustiniers -. Les caractéristiques des navires prises en compte sont les suivantes : jauge, longueur, puissance, année de construction. Les activités pratiquées par chaque navire sont identifiées par un code engin et un code espèce et recensées par mois d'activité.

Sources 1985

La collecte des données individualisées en permettant la constitution de fichiers navires et activités pour 1985 a été la première étape de notre travail (étude IFREMER-OBEMAR). Par rapport au fichier 1980 la recherche d'information a été élargie aux hommes embarqués (taille des équipages, âge des marins, patrons et matelots).

I - EVOLUTION RECENTE DE LA FLOTTILLE DE CANOTS DU QUARTIER DU GUILVINEC (1980-1985)

La confrontation des données 1980-1985 permet de suivre l'évolution de la flottille de canots, suivant le nombre de navires armés et leurs caractéristiques techniques moyennes dans un premier temps.

1. Recensement des entreprises de petite pêche

- Nombre de navires

Le premier indicateur d'activité, en nombre de navires, montre la relative stabilité au sein de la flottille bigoudène, du groupe constitué de canots qui a évolué de 244 à 233 unités entre 1980 et 1985.

Les canots se répartissent inégalement à l'intérieur du quartier du Guilvinec. Les deux tiers environ des navires appartiennent à deux stations maritimes, celle de Saint-Guénolé et celle de Loctudy (cf tableau n° 1). Par ordre d'importance décroissante viennent ensuite les flottilles des stations du Guilvinec, de Benodet et de Lesconil. De 1980 à 1985 les évolutions de flottilles les plus sensibles concernent la station du Guilvinec qui a perdu 11 unités (de 50 à 39 navires) et, à l'opposé, la station de Loctudy qui a gagné 8 unités (de 64 à 72 navires).

Enfin, l'évolution de l'ensemble de la flottille de canots entre 1980 et 1985 repose sur le maintien de 139 unités. Le bilan des sorties et des entrées de flottille - s'élevant respectivement à 105 et 94 unités - fournit un taux de renouvellement de la flottille du quartier de 38 % , concernant l'ensemble des acquisitions effectuées, et de 13 % pour les navires neufs construits après 1980.

- Caractéristiques moyennes

Les conclusions relatives à l'évolution des caractéristiques moyennes des canots entre 1980 et 1985 prennent en compte les écarts de mesure constatés entre les deux fichiers *. Il en résulte que la comparaison des données 1980 et 1985 peut indiquer un léger accroissement des dimensions moyennes des navires (jauge, longueur), comme elle peut simplement traduire leur stabilité aux alentours de 5 tjb et de 7,5 mètres (cf tableau N° 2). Les écarts de puissances moyennes sur la même période apparaissent - à fortiori - peu significatifs, bien que les nouvelles unités construites entre 1980 et 1985 marquent un développement de + 30 % de leur puissance (de 42 à 57 kw). Enfin l'évolution de l'âge moyen des navires de petite pêche montre un rajeunissement de deux ans (16 à 14 ans), à préciser par l'évolution des structures d'âge de la flottille.

L'utilisation de données agrégées masque l'hétérogénéité de la flottille de canots. La distinction de deux groupes de navires - de moins de 10 tjb et de plus de 10 tjb - permet déjà d'isoler un petit groupe d'unités de dimensions moyennes supérieures (13 mètres et 24 tjb) et ainsi ramener les caractéristiques moyennes de la grande majorité des canots à des valeurs plus faibles que celles présentées de prime abord (cf tableau 3). Ensuite la différenciation par station maritime révèle des écarts de caractéristiques moyennes significatifs. Ce sont les stations de Saint-Guénolé et du Guilvinec qui rassemblent les canots les plus grands, en moyenne (6 à 7 tjb - 8 m) et les plus puissants (50-60kw) (cf tableau N° 4). A Lesconil, Benodet et Loctudy les unités de petite pêche ont des dimensions moyennes bien inférieures (2 à 3,5 tjb, 6 à 7 m) et des puissances installées ne dépassant pas 35 kw en moyenne.

* Dans le fichier golfe 1980 les caractéristiques techniques sont exprimées par des valeurs entières, ce qui constitue une approximation, non négligeable pour les petites valeurs de jauge et de longueur.

Tableau 1 : Evolution du nombre de canots armés au Guilvinec entre 1980 et 1985 et mouvements de flottille par station maritime

| Station | EFFECTIF 80 | EFFECTIF 85 | Maintiens | Entrées canots | | | | Sorties canots | | |
|----------------|-------------|-------------|-----------|----------------|-----|-----|-----|----------------|-----|-----|
| | | | | (A) | (B) | (C) | (D) | (A) | (C) | (D) |
| Benodet | 24 | 19 | 13 | 6 | 2 | - | - | 11 | - | - |
| Loctudy | 64 | 72 | 37 | 35 | 8 | 1 | 4 | 27 | 2 | - |
| Lesconil | 14 | 16 | 8 | 8 | 2 | - | - | 6 | - | - |
| Guilvinec | 50 | 39 | 22 | 17 | 6 | 1 | - | 28 | 1 | - |
| Saint-Guénolé | 92 | 87 | 56 | 31 | 13 | 1 | 2 | 36 | - | 1 |
| TOTAL quartier | 244 | 233 | 139(+3) | 94(-3) | 31 | - | 6 | 105(-3) | - | 1 |

Sources : Traitement des données collectées auprès des Affaires Maritimes et des données du fichier golfe 1980.

- (A) TOTAL
 (B) Nouveaux armements
 (C) Changement de station
 (D) Changement d'activité

Tableau N° 2 : Evolution des caractéristiques moyennes des unités liées aux mouvements de flottille 1980-1985

| | | Nombre de navires | Jauge TJB | Longueur Mètres | Puissance KW | Age ans |
|--------------------------------|-------------------------|-------------------|-----------|-----------------|--------------|---------|
| Caractéristiques moyennes 1980 | sorties 80/85 | 105 | 3,6 | 6,1 | 34 | 22 |
| | Maintiens | 139 | 4,8 | 7,5 | 43 | 11 |
| Caractéristiques moyennes 1985 | Maintiens | 139 | 4,8 | 7,5 | 43 | 16 |
| | Entrées 80/85 | 94 | 5,3 | 7,3 | 41 | 11 |
| | Dont nouveaux armements | 31 | 5,4 | 7,2 | 57 | 2 |

Sources : Traitement des données collectées auprès des Affaires Maritimes et des données du fichier Golfe 1980

Tableau N° 3 : Caractéristiques moyennes de la flottille de canots
En 1980

| | Nombre de navires | Jauge TJB | Puissance KW | Age ans | Longueur mètres |
|-----------------------------|-------------------|-----------|--------------|---------|-----------------|
| Navires inférieurs à 10 tjb | 229 | 3 | 33 | 15,5 | 6,5 |
| Navires supérieurs à 10 tjb | 15 | 24,1 | 130 | 19 | 13,2 |
| TOTAL | 244 | 4,3 | 39 | 16 | 6,9 |

Sources : Traitement des données du fichier Golfe 1980

En 1985

| | Nombre de navires | Jauge TJB | Puissance KW | Age ans | Longueur mètres |
|-----------------------------|-------------------|-----------|--------------|---------|-----------------|
| Navires inférieurs à 10 tjb | 216 | 3,6 | 37 | 14 | 6,9 |
| Navires supérieurs à 10 tjb | 17 | 22,3 | 110 | 18 | 13,2 |
| TOTAL | 233 | 5 | 42 | 14 | 7,4 |

Sources : Traitement des données collectées auprès des Affaires Maritimes

Tableau N° 4 : Caractéristiques moyennes par station

En 1980

| | Jauge tjb | Longueur m | Puissance kw | Age ans | Nombre de navires |
|----------------------|--------------|---------------|-----------------|------------|----------------------|
| Loctudy | 2,2 | 5,7 | 21 | 15 | 64 |
| St-Guérolé Kerity | 5,8 | 7,8 | 52 | 13 | 92 |
| Guilvinec | 6,2 | 7,6 | 44 | 15 | 50 |
| Lesconil | 1,8 | 5,7 | 19 | 19 | 14 |
| Benodet | 1,9 | 6 | 14 | 22 | 24 |

En 1985

| | Jauge TJB | Longueur mètres | Puissance KW | Age ans | Nombre de navires |
|----------------------|--------------|--------------------|-----------------|------------|----------------------|
| Loctudy | 3,5 | 6,8 | 34 | 14 | 72 |
| St-Guérolé Kerity | 6,2 | 8 | 56 | 11 | 87 |
| Guilvinec | 7,2 | 8,1 | 52 | 15 | 39 |
| Lesconil | 2,2 | 5,7 | 20 | 17 | 16 |
| Benodet | 2,7 | 6,9 | 29 | 15 | 19 |

Sources : Traitement des données collectées auprès des
Affaires Maritimes et des données du fichier Golfe 1980

Ces premières subdivisions de la flottille ne permettent pas, toutefois, d'aller au-delà des conclusions tirées de l'évolution globale des caractéristiques moyennes, à savoir la relative stabilité de la flottille de canots sur la période 1980-1985.

La nécessité de percevoir plus finement les changements survenus nous amène à présenter les caractéristiques des navires répartis par classes de valeur.

2) Dispersion des caractéristiques de la flottille

- Répartition par classes de jauge et de longueur

Compte tenu des remarques formulées à l'encontre des résultats 1980, la comparaison 1980-1985 des dimensions des navires par classe de taille et de jauge ne traduit pas d'avantage d'évolution que le seul examen des caractéristiques moyennes (cf figure N° 1).

Les classes de jauge et de longueur rassemblant la majorité des canots sont respectivement comprises entre 0 et 6 tjb et entre 4 et 10 mètres.

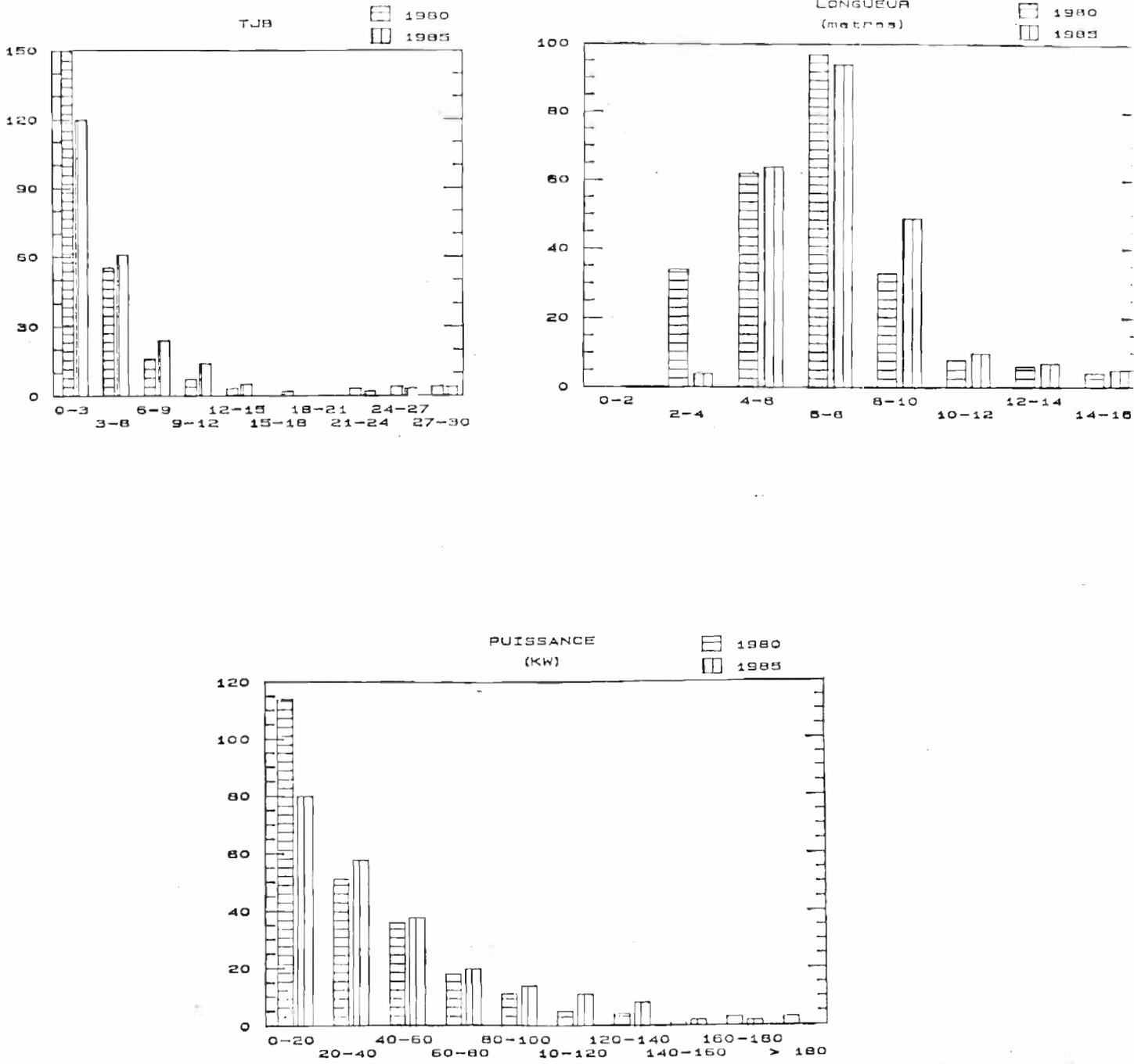
En 1985, moins du quart des canots jauge plus de 6 tjb tandis qu'une minorité de 10 % mesure plus de 10 mètres.

- Répartition par classes de puissance

| | 0-20 kw | 20-40 kw | 40-60 kw | 60-80 kw | 80-100 kw | 100-120 kw | 120-140 kw | 140 et + kw | TOTAL |
|------------------|------------|-------------|-------------|-------------|--------------|---------------|---------------|----------------|-------|
| Effectif 1980 | 114 | 51 | 36 | 16 | 11 | 5 | 4 | 7 | 244 |
| Effectif 1985 | 80 | 58 | 38 | 20 | 14 | 11 | 8 | 4 | 233 |
| Solde | -34 | +7 | +2 | +4 | +3 | +6 | +4 | -3 | -11 |

La majorité des canots est regroupée autour des puissances comprises entre 0 et 60 kw. De 1980 à 1985 la réduction de la première classe de puissance (0-20 kw) a pour contrepartie une augmentation de la majorité des autres classes de puissance. Ainsi s'exprime une tendance à l'accroissement généralisé des puissances, encore peu marqué en cinq ans sur l'ensemble de la flottille, mais assez sensible en ce qui concerne les unités nouvellement construites (cf figure N° 1).

Figure n° 1 : Répartition de la flottille de canots par classe de jauge, de longueur et de puissance en 1980 et 1985.



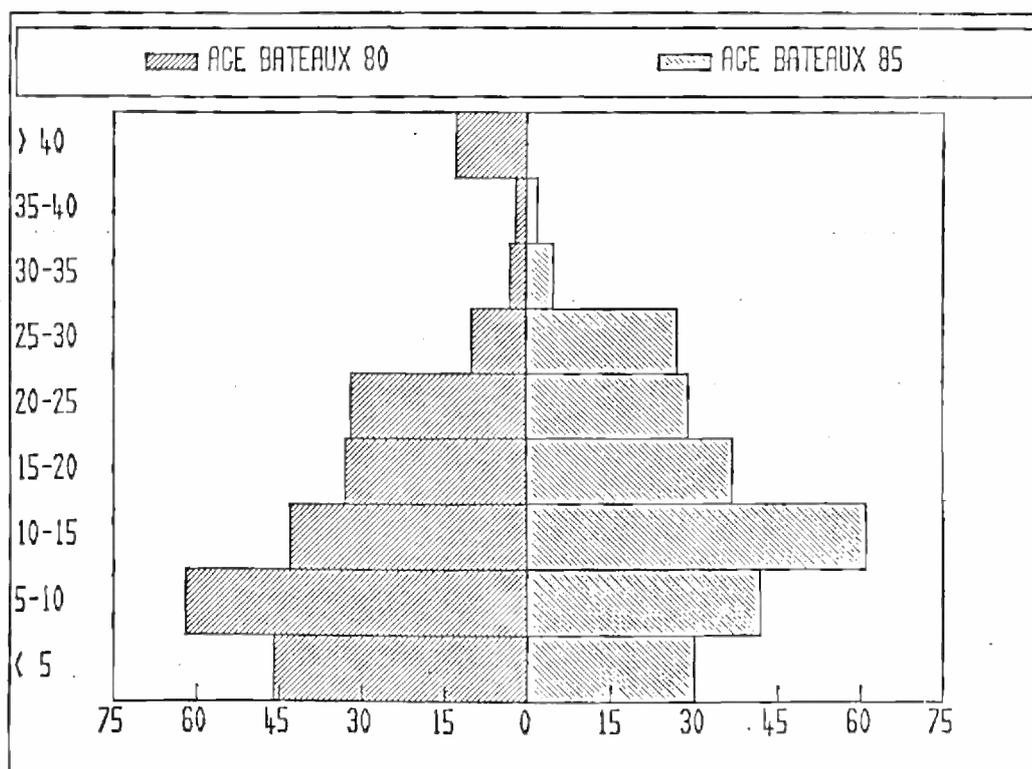
- Structure d'âge de la flottille de canots

| | 0-4 ans | 5-9 ans | 10-14 ans | 15-19 ans | 20-24 ans | 25-29 ans | 30ans et + | TOTAL |
|------------------|------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|-------|
| Effectif 1980 | 46 | 62 | 43 | 33 | 32 | 10 | 18 | 244 |
| Effectif 1985 | 30 | 42 | 61 | 37 | 29 | 27 | 7 | 233 |
| Solde 85/80 | -16 | -20 | +18 | +4 | -3 | +17 | -11 | -11 |

Le rajeunissement de la flottille, déduit de la diminution de l'âge moyen de la flottille entre 1980 et 1985 n'est en réalité imputable qu'au départ d'unités très âgées. De surcroît, la comparaison des structures d'âge 1980 et 1985 montre comment apparaît, au cours de la période la plus récente, un déficit dans la construction d'unités neuves. La première classe d'âge de la flottille en 1985 (navires construits de 1981 à 1985) comporte 16 unités de moins - soit 35 % - que la classe d'âge correspondante au sein de la flottille en 1980. Cette dernière était elle-même inférieure de 16 unités à la classe d'âge précédente.

Ainsi s'observe un déplacement des pics de classes d'âge qui correspondaient aux navires de moins de 10 ans en 1980, puis aux navires de 5 à 14 ans en 1985 (cf figure N° 2). Ces premiers signes de vieillissement de la flottille de canots - par insuffisance de renouvellement - sont à prendre en considération ; ils devront être resitués dans le contexte actuel de l'investissement en petite pêche.

Figure n° 2 : Structure d'âge de la flottille des canots en 1980 et 1985.



II - POPULATION ET EMPLOI EN PETITE PECHE EN 1985

Parallèlement à la description de la flottille de canots en 1985 ont été recensés les marins inscrits sur les rôles d'équipage, quelqu'en soit la durée. Ils se répartissent, par fonction, en 230 patrons et 218 matelots *. L'étude de l'âge des marins, de leur formation et de leur durée d'embarquement participe à l'analyse de l'emploi en petite pêche.

1 - Structure démographique de la population maritime

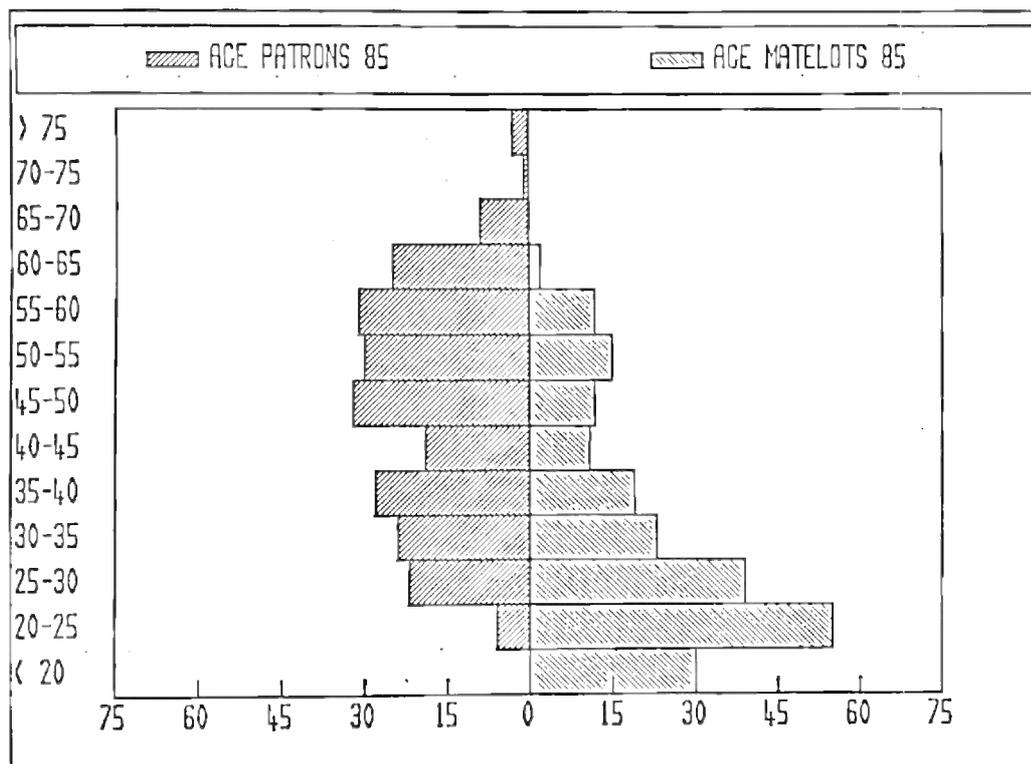
En 1985 l'âge moyen des marins s'élevait à 46 ans pour les patrons et 32 ans pour les matelots. La structure d'âge comparée des patrons et des matelots caractérise l'écart important qui existe entre les deux catégories (cf figure N° 3).

| | moins de 20 ans | 20-24 ans | 25-29 ans | 30-34 ans | 35-39 ans | 40-44 ans | 45-49 ans | 50-54 ans | 55-59 ans | 60 et + | TOTAL |
|----------------------------------|-----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|-------|
| Nombre de patrons en 1985 | 0 | 6 | 22 | 24 | 28 | 19 | 32 | 30 | 31 | 38 | 230 |
| Nombre de matelots en 1985 | 30 | 55 | 39 | 23 | 19 | 11 | 12 | 15 | 12 | 2 | 218 |

La proportion de marins âgés de 55 ans et plus - correspondant aux actifs retraités - est relativement importante chez les patrons puisqu'elle concerne 30 % d'entre eux alors qu'elle est réduite à 6 % des matelots. Les jeunes patrons, âgés de moins de 35 ans, sont comparativement peu représentés, à raison de 23 %. La population de matelots en revanche, est composée pour sa majorité des classes d'âge les plus jeunes : les moins de 25 ans et les moins de 35 ans constituent respectivement 39 % et 67 % des marins de cette catégorie.

* Cette catégorie regroupe les mécaniciens en raison de leur faible nombre (5 mécaniciens).

Figure n° 3 : Pyramide d'âges des marins embarqués sur des canots en 1985.



2 - Formation maritime

On s'intéresse ici aux types de formation visant à l'obtention d'une qualification pour les matelots, de diplômes d'aptitude au commandement et de brevets moteurs. L'ensemble des diplômes qui ont été pris en compte sont ceux délivrés par l'EAM ou correspondant à une formation générale de mécanique, quant elle est signalée. Le niveau de formation requis pour le commandement varie en fonction de la jauge du navire : en deçà de 10 tjb le patron doit seulement être titulaire du PCM (permis de conduire à moteur) et justifier de 36 mois de navigation, au delà de 10 tjb le capacitaire est demandé.

Sur le quartier du Guilvinec, en 1985, 97 % des patrons détenaient effectivement le PCM ou un diplôme supérieur (lieutenant, patron de pêche) permettant d'accéder au commandement d'unités supérieures à 10 tjb (moins de 10 % des canots) (cf. tableau 5)..

L'analyse des diplômes détenus par les matelots est plus significative. Il apparaît que la majorité des matelots en 1985 était susceptible de diriger un navire (61 % de PCM). Par contre, ils étaient moins de 20 % à avoir suivi une formation supplémentaire pour obtenir le capacitaire - ou des diplômes plus élevés - et ainsi acquérir des compétences pouvant être employées dans d'autres types de pêche (pêche côtière, pêche hauturière...).

3 - Durée des emplois

Taille des équipages embarqués sur les canots

| | 1 homme | 2 hommes | 3 hommes | 4 hommes | 5 hommes | 6 hommes et + | TOTAL |
|-------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------|-------|
| Nombre de navires | 152 | 52 | 18 | 5 | 1 | 5 | 233 |
| % | 65,2 | 22,3 | 7,7 | 2,2 | 0,4 | 2,2 | 100 |

Les équipages à bord des canots sont dans 65 % des cas composés du seul propriétaire - à l'exclusion d'embarquements passagers d'autres marins. 30 % des équipages sont durablement constitués de 2 ou 3 hommes.

Ce constat ainsi que l'analyse des durées d'embarquement annuel des patrons et des matelots permet de préciser la nature des emplois créés par l'activité de petite pêche.

Durée d'embarquement annuelle (armement 1985)

| | 0-2 mois | 2-4 mois | 4-6 mois | 6-8 mois | 8-10 mois | 10-12 mois | TOTAL |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|---------------|-------|
| Nombre de patrons | 14 | 21 | 37 | 17 | 25 | 116 | 230 |
| % | 6 | 9 | 16 | 7 | 11 | 50 | 100 |
| Nombre de matelots | 68 | 28 | 15 | 21 | 26 | 60 | 218 |
| % | 31 | 13 | 7 | 10 | 12 | 27 | 100 |

Tableau N° 5 : Diplômes obtenus par les marins embarqués à bord des canots du quartier du Guilvinec en 1985

Diplômes pêche (par ordre croissant)

| | Patrons | | Matelots | | Total | |
|--------------------------------------|---------|----|----------|----|-------|----|
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| sans diplômes* | 103 | 45 | 161 | 74 | 264 | 58 |
| certificat marin pêcheur qualifié | 17 | 7 | 13 | 6 | 30 | 7 |
| capacitaire | 84 | 37 | 32 | 15 | 116 | 25 |
| lieutenant de pêche | 14 | 6 | 8 | 4 | 22 | 5 |
| patron de pêche | 12 | 5 | 4 | 2 | 16 | 3 |

* autre que C.A.M. (certificat d'apprentissage maritime)

Brevets moteurs (par ordre croissant)

| | Patrons | | Matelots | | Total | |
|------------------------------------|---------|----|----------|----|-------|----|
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| pas de brevet | 22 | 10 | 130 | 60 | 152 | 34 |
| PCM | 197 | 86 | 134 | 61 | 252 | 56 |
| MOTOR | 25 | 11 | 12 | 6 | 37 | 8 |
| autres brevets mécanicien (BEP) | / | / | 4 | 2 | 4 | 1 |
| O.M. (officier mécanicien) | / | / | 3 | 1 | 3 | 1 |

Sources : Traitement des données collectées auprès des Affaires Maritimes

PCM = permis de conduire les moteurs marins
MOTOR = brevet de motoriste

- En 1985, 31 % des patrons ont exercé leur activité sur une période n'excédant pas 6 mois. Cette fraction de la population qui représente des emplois saisonniers est composée à raison de 69 % d'actifs retraités. Globalement la durée moyenne d'embarquement des patrons à bord des canots s'est élevée à 8,7 mois.

- Parallèlement un grand nombre de matelots a occupé des emplois à temps partiel. Pour 31 % d'entre eux la durée d'embarquement à bord des canots n'a pas dépassé 2 mois et pour 51 % s'est maintenue dans la limite de 6 mois. En moyenne la durée annuelle d'activité des matelots au sein de la flottille de canots a atteint 6 mois. Dans la majorité des cas (84 % des matelots) elle s'est déroulée sur un même navire.

4 - Variabilité par port

Par port, les données relatives à la nature et à la durée des emplois viennent compléter les états de flottilles présentés dans la première partie. Les ports de Lesconil et du Guilvinec rassemblent les patrons les plus âgés, en moyenne (respectivement 54 et 48 ans). Surtout, l'importance des patrons âgés de 55 ans et plus (50 % à Lesconil) et inversement la faible proportion de marins de moins de 35 ans (0 % à Lesconil, 13 % au Guilvinec) sont les signes du vieillissement de cette population (cf. tableau 6). A l'opposé, c'est le port de St-Guérolé qui comprend les patrons de canots les plus jeunes (41 ans en moyenne) et le plus faible taux d'actifs retraités (13 %).

L'étude de la variabilité des durées d'embarquement annuelle par port vient étayer ces premières conclusions. La forte proportion de patrons ayant une activité inférieure à 6 mois à Lesconil réduit encore davantage l'importance de l'activité de petite pêche dans ce port (cf tableau 6). Au Guilvinec également le poids des actifs temporaires s'ajoute au déclin de la flottille de canots enregistré en 5 ans. Par contre, la prépondérance des flottilles de canots de Loctudy et de St-Guérolé se trouve renforcée par la faible proportion de patrons embarqués saisonnièrement.

Enfin, la disparité du niveau de formation des patrons suivant les ports est manifeste (cf tableau n° 7).

- Le pourcentage élevé de patrons possédant un diplôme d'aptitude au commandement (CAPA, L.P., P.P.) à Lesconil et au Guilvinec pourrait résulter de l'importance de classes âgées dans ces deux ports, si la reconversion - en fin de carrière - des marins issus de la pêche côtière ou hauturière était un phénomène établi.

- A St-Guérolé, le taux également élevé de formation témoignerait des efforts consentis à l'acquisition de diplômes professionnels et devrait être mis en relation avec les activités des canots et leurs résultats économiques.

- Par ailleurs, l'exemple de Benodet met en évidence le faible niveau de formation maritime d'un port pour lequel la petite pêche non chalutière représente la seule activité de pêche.

En aucun cas les implications de la formation maritime sont immédiates. Celle-ci doit être analysée à l'échelle d'un port, en fonction des débouchés offerts par l'ensemble de la flottille (canots, chalutiers langoustiniers, et chalutiers hauturiers).

5 - Rôle de la petite au sein de la pêche bigoudène

L'emploi à bord des canots a été décrit à l'aide de la structure d'âge des marins (patrons-matelots) et de leur durée d'embarquement annuelle. Le pourcentage d'emplois à temps partiel est à rattacher, pour les patrons, à la présence d'actifs retraités. Au sein de la population de matelots l'importance des emplois temporaires - si elle n'est pas spécifique à l'année étudiée - est une donnée à analyser dans le contexte de la petite pêche et de la pêche bigoudène dans son ensemble.

Tableau N° 6 : Structure d'âge des patrons de canots et durée d'activité annuelle par port en 1985

| | Nombre de patrons | Moins de 35 ans% | 35 à 54 ans% | 55 ans et plus% | Moyenne d'âge (ans) | Actifs <6mois % | Durée d'activité moy.(mois) |
|---------------|-------------------|------------------|--------------|-----------------|---------------------|-----------------|-----------------------------|
| Benodet | 19 | 26 | 48 | 26 | 45 | 21 | 10 |
| Loctudy | 72 | 26 | 38 | 36 | 47 | 29 | 8,5 |
| Lesconil | 16 | 0 | 50 | 50 | 54 | 62 | 6,6 |
| Le Guilvinec | 38 | 13 | 58 | 29 | 48 | 45 | 7,8 |
| Kerity | 25 | 20 | 36 | 44 | 47 | 40 | 8 |
| Saint Guénolé | 60 | 30 | 57 | 13 | 41 | 33 | 8,7 |

Sources : Traitement des données collectées auprès des Affaires Maritimes

Tableau N° 7 : Taux de formation maritime des patrons de canots par port en 1985

| | Nbre de patrons | CMPQ % | CAPA % | L.P. % | P.P. % | PCM % | MOTOR % |
|---------------|-----------------|--------|--------|--------|--------|-------|---------|
| Benodet | 19 | / | 21 | / | / | 95 | / |
| Loctudy | 72 | 10 | 25 | 1 | 1 | 89 | 8 |
| Lesconil | 16 | / | 44 | 6 | 6 | 94 | 6 |
| Le Guilvinec | 38 | 8 | 50 | 11 | 13 | 87 | 13 |
| Kerity | 25 | 12 | 32 | 16 | / | 88 | 8 |
| Saint Guénolé | 60 | 7 | 47 | 7 | 8 | 77 | 18 |

Ces premiers résultats nous amènent à formuler un certain nombre de questions concernant le statut des marins et plus particulièrement des matelots en petite pêche. Les embarquements effectués à bord des canots correspondent-ils à des périodes d'apprentissage et dans ce cas quel est leur rôle, dans le système de formation générale pêche ? Traduisent-ils, au contraire, une spécialisation de la fonction de matelot par type de pêche ? Au vu de la pyramide d'âge des matelots en petite pêche on s'interroge également sur le caractère transitoire ou non de ce statut. L'étude des transferts d'activité - annuels ou pluri-annuels - des matelots entre la petite pêche et la pêche côtière ou hauturière, permettra de répondre aux premières questions. La dernière renvoie à une analyse des voies d'accession à la propriété d'un navire.

Dans l'hypothèse du renouvellement indépendant de la flottille de canots, le statut de matelot n'est qu'une étape dans la carrière du marin précédant l'acquisition d'un navire. La transmission par héritage est un modèle dont la représentativité doit être estimée au moyen de l'analyse de la structure familiale des équipages. L'installation de patrons extérieurs au secteur petite pêche (retraités de la pêche côtière ou au large, marins du commerce), introduit quelques distorsions dans le premier schéma de recrutement interne. Son impact réel reste à évaluer. Enfin, à l'extrême, la non reconnaissance de la spécificité du secteur de petite pêche nous amènerait à reconsidérer la fonction de matelot à l'échelle de l'ensemble de la population de pêcheurs du quartier.

L'étude des itinéraires de carrière des marins, en permettant de confronter différents schémas d'accession ou de non accession à la propriété devrait constituer un outil intéressant d'analyse du renouvellement de l'activité de petite pêche.

III - L'ANALYSE DES ACTIVITES PRATIQUEES

La description des canots du quartier du Guilvinec serait incomplète sans une étude détaillée des activités pratiquées. A l'opposé des chalutiers qui sont identifiés par une technique de pêche et éventuellement par des espèces cibles, le groupe des canots en réfère à un grand nombre d'engins, "dormants" pour la plupart, et relativement spécialisés par rapport aux espèces cibles.

La présentation des différents "métiers" pratiqués par la flottille des canots du quartier du Guilvinec privilégie tour à tour leur répartition par port d'attache, la saisonnalité de l'exploitation, les zones de pêche fréquentées...

L'évaluation de l'importance de l'exploitation par métier, en nombre de navires et d'hommes embarqués, en durée d'activité annuelle, puis la détermination des caractéristiques moyennes des navires par métier apportent des éléments supplémentaires de classification des entreprises de pêche.

1) Recensement des différents métiers pratiqués - origine géographique

L'analyse des métiers pratiqués par les canots s'appuie sur les calendriers d'activité annuels, établis pour chaque navire d'après l'année de référence 1985.

Les métiers sont regroupés suivant les principales techniques de pêche mises en oeuvre.

- Métiers de ligne

Les activités de ligne proprement dites ont été séparées des activités de palangres. En ce qui concerne les premières, les principales techniques utilisées sont la traine pour le bar et le lieu, la mitraille pour le maquereau. Le bar est également pêché à l'aide de palangres, de fond quand elles sont boîtées à l'appât vivant (lançons), de surface autrement (crabes). Enfin, l'exploitation du congre est effectuée au moyen de palangres de fond.

| Métiers | Nombre de navires concernés en 1985 | Principaux ports d'attache |
|-----------------|-------------------------------------|----------------------------|
| Ligne lieu | 11 | |
| Ligne bar | 21 | St-Guérolé - Le Guilvinec |
| Ligne maquereau | 27 | Le Guilvinec |
| Palangre merlan | 1 | |
| Palangre congre | 34 | Loctudy - Kérity |
| Palangre bar | 44 | Loctudy - St Guérolé |

Le bar est l'espèce la plus recherchée, surtout à la ligne, par les unités du Guilvinec, à la palangre par les unités de Loctudy, à la ligne et à la palangre par les unités de St-Guérolé.

- Métiers de casiers

Les caseyeurs recherchent essentiellement la crevette rose et les gros crustacés. Les métiers utilisant des casiers à tourteaux, araignées, étrille... ou des casiers à homards sont différenciés du métier ciblant le crabe vert, bien que ce métier soit marginal. Le caseyage à seiche est pratiquement inexistant sur le secteur étudié.

| Métiers | Nombre de navires concernés en 1985 | Principaux ports d'attache |
|------------------------|-------------------------------------|---|
| casiers crevette | 43 | Bénodet - Loctudy - Kéridy |
| casiers gros crustacés | 47 | Le Guilvinec - Kerity - Bénodet - Loctudy |
| casiers crabe vert | 3 | |
| casiers seiche | 2 | |

La répartition des métiers par port indique une certaine spécialisation de Bénodet dans les techniques de caseyage. Par contre, ces activités sont très peu représentées à Saint-Guénolé.

- Métiers de filets

Cette catégorie offre la plus grande diversité en fonction du nombre d'espèces cibles. Les filets droits maillants comprennent les filets à merlus, les filets à lieus, les filets à bars et mulets, les filets à rougets, le type "filets à raie" orienté vers la pêche de lottes, langoustes et araignées... ainsi que les filets à aiguillettes et les filets à éperlans d'utilisation plus marginale. Les filets trémails sont principalement destinés à la capture des vieilles, la sole étant actuellement exploitée à l'aide de filets bimails.

| Métiers | Nombre de navires concernés en 1985 | Principaux ports d'attache |
|-------------------|-------------------------------------|----------------------------|
| filet merlu | 23 | StGuénolé |
| filet lieu | 20 | StGuénolé |
| filet bar, mullet | 14 | Bénodet |
| filet rouget | 30 | Loctudy |
| filet lotte | 3 | |
| filet raie | 2 | |
| filet aiguillette | 4 | Loctudy |
| filet éperlan | 5 | Loctudy |
| trémil vieille | 19 | Lesconil |
| filet sole | 46 | St Guénolé - Loctudy |

C'est le métier "filets à soles" qui rassemble le plus grand nombre d'unités, localisées principalement à St-Guérolé et à Loctudy. Dans le premier port, la pêche aux filets est une activité essentielle reposant sur la capture de trois espèces (sole-merlu-lieu). A Loctudy la seconde espèce cible des fileyeurs est le rouget. Enfin, signalons que la pêche aux trémails à vieilles est très représentative de l'activité des canots de Lesconil.

- Autres métiers

Au sein de la flottille de canots a été pris en compte un petit nombre de navires pratiquant le chalutage poisson ou langoustine de manière temporaire. Parmi les autres arts trainants (dragues, tamis), l'activité de drague sur les bancs de coquillages (palourde, praire, vénus...) est poursuivie presque exclusivement par les loctudistes. La bolinche est une activité à part en tant que survivance de la pêche sardinière qui était très répandue jusque dans les années soixante. Parmi les six bolincheurs qui se sont maintenus dans le quartier du Guilvinec, cinq sont armés à St-Guérolé, le dernier étant localisé à Loctudy.

Pour terminer ce panorama des activités des canots on notera la présence d'un goémonier dans le quartier du Guilvinec.

| Métiers | Nombre de navires concernés en 1985 | Principaux ports d'attache |
|---------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|
| Chalut lançons | 2 | |
| Chalut sole | 2 | |
| Chalut poissons | 1 | |
| Chalut langoustines | 3 | |
| Dragues coquilles Saint Jacques | 3 | |
| Drague coquillages | 12 | Loctudy |
| Tamis civelle | 3 | Loctudy |
| Bolinche | 6 | Saint-Guérolé |
| Goémonier | 1 | Saint-Guérolé |

2 - Répartition des activités par saisons et par zones de pêche

2.1 - Diagramme d'exploitation annuelle

Les calendriers d'activité annuels dépendent du caractère saisonnier ou non de l'exploitation en l'absence de réglementation * des principaux métiers rencontrés dans le secteur étudié.

La répartition mensuelle de la flottille de canots détermine pour chaque métier la durée d'activité maximale ainsi que sa période d'exploitation la plus intense (cf tableau 8).

* Les seules réglementations concernent la drague des coquilles Saint Jacques, la drague des coquillages sur le banc des Glénan la pêche est fermée du 15 mars au 15 juin environ - et le tamis à civelle. Elles touchent par conséquent, peu de canots.

Tableau N° 8 Diagramme d'exploitation annuel (nombre de navires en 1985)

| Métiers | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| ligne lieu | 5 | 5 | 6 | 4 | 3 | 7 | 8 | 6 | 5 | 4 | 4 | 4 |
| ligne bar | 15 | 15 | 13 | 16 | 15 | 16 | 16 | 14 | 14 | 14 | 13 | 14 |
| ligne maquereau | 1 | 2 | 3 | 5 | 18 | 24 | 24 | 25 | 21 | 8 | 4 | 3 |
| casiers crevettes | 1 | / | / | / | / | 1 | 13 | 36 | 41 | 42 | 31 | 21 |
| casiers crabes | 23 | 20 | 20 | 26 | 28 | 31 | 28 | 18 | 16 | 18 | 17 | 16 |
| casiers crabes homards | 2 | 2 | 3 | 7 | 7 | 7 | 7 | 6 | 2 | 5 | 2 | 2 |
| casiers crabes verts | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 |
| palangre congre | 22 | 26 | 26 | 23 | 19 | 20 | 20 | 19 | 14 | 15 | 15 | 15 |
| palangre bar | 27 | 15 | 14 | 17 | 23 | 24 | 26 | 27 | 28 | 30 | 37 | 39 |
| filet merlu | 2 | / | / | 5 | 5 | 10 | 12 | 19 | 19 | 20 | 19 | 17 |
| filet lieu | 16 | 19 | 18 | 11 | 3 | 1 | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 | 1 |
| filet bar | 11 | 11 | 13 | 5 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 3 | 5 |
| filet rouget | / | / | / | / | 4 | 27 | 24 | 21 | 8 | 1 | / | / |
| filet lotte langouste | / | / | / | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 1 | / | / |
| filet aiguillette | / | / | 1 | 3 | 3 | 3 | 1 | 2 | 1 | / | / | / |
| filet eperlan | / | / | / | 4 | 4 | 3 | 1 | / | / | / | / | / |
| filet raie | / | / | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | / | / | / | / |
| trémail vieille | 1 | 1 | 5 | 8 | 13 | 14 | 14 | 16 | 14 | 11 | 4 | 3 |
| filet sole | 8 | 10 | 16 | 37 | 36 | 34 | 38 | 37 | 37 | 32 | 24 | 16 |
| tamis civelle | 3 | 3 | 3 | 1 | / | / | / | / | / | / | / | / |
| bolinche | 4 | 4 | 5 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 5 |
| drague CSJ | 2 | 3 | 3 | / | / | / | / | / | / | / | 1 | 2 |
| drague autres coquillages | 9 | 8 | 10 | 3 | 3 | 12 | 12 | 13 | 12 | 9 | 11 | 11 |

Sources : Enquêtes "calendriers d'activités"

- Métiers de lignes

La saisonnalité du métier de ligne est très marquée pour le maquereau. Pratiquée en saison estivale, cette activité est essentiellement le fait de retraités. L'exploitation du bar, à la ligne ou aux palangres, peut être poursuivie sur toute l'année ; toutefois une baisse sensible de la pêche palangrière intervient en début d'année, de février à avril, succédant à une activité maximale, d'octobre à janvier (cf tableau 8). Le congre fait également l'objet d'une pêche dirigée toute l'année ; l'augmentation du nombre de navires de février à avril traduit un certain report d'espèce cible en période de moindre exploitation du bar.

- Métiers de casiers

Le caseyage peut être pratiqué toute l'année mais souvent ce métier est associé avec le caseyage à crevettes et s'arrête pendant la période d'exploitation de cette espèce : au plus tôt dès juillet et au plus tard à la fin décembre. Les captures d'araignées et de homards sont, pour leur part, plus saisonnières. Elles sont effectuées respectivement au printemps et en été.

- Métiers de filets

La pêche aux filets à rougets est très saisonnière puisqu'elle commence le plus souvent au début du mois de juin pour s'achever à la fin septembre. L'utilisation de filets à bars, mulets est, pour sa part limitée aux périodes de mauvais temps en saison hivernale.

L'exploitation de la sole peut se prolonger toute l'année mais elle ne rassemble la majorité des navires qu'à partir du mois d'avril et jusqu'en octobre-novembre. Enfin, pour d'autres espèces cibles, la durée annuelle d'exploitation dépend du degré de diversification des fileyeurs ainsi que des capacités d'éloignement de la flottille vers des zones plus au large. Ainsi la pêche du lieu est fréquemment associée au sein d'un calendrier d'activités à celle du merlu : le lieu est recherché en période hivernale (janvier-avril) tandis que le merlu peut composer l'essentiel des captures à partir de mai-juin, pour les unités de 9 à 10 mètres, à partir d'août pour les unités de plus faibles dimensions.

La présentation des métiers qui a été faite par type d'exploitation (lignes, casiers, filets) n'exclut pas l'utilisation successive - voire simultanée - de différentes techniques de pêche par un même navire au cours de l'année. A la bolinche, la diversification de l'exploitation porte sur les espèces cibles : la pêche sardinière qui se déroule de mai à octobre est relayée par la capture d'autres poissons bleus (maquereau, anchois...).

2.2 - Zones de pêche

La majorité des canots exploite la frange côtière comprise entre 1 et 10 milles.

Les fileyeurs peuvent fréquenter des zones de pêche un peu plus éloignées. Quand ils recherchent le lieu en hiver ils peuvent s'éloigner de 12 à 15 milles de la côte, mais le plus souvent l'exploitation se déroule vers des fonds de 35-60 mètres, jusqu'au Conquet au Nord ("Pierre-Noire") et au niveau de "Basse-Jaune", aux abords des Glénan au Sud-Est. La pêche aux filets à merlu a lieu sur la vasière, entre 4 et 15 milles de terre sur des zones dont la profondeur varie entre 20 et 115 mètres, et aussi en baie d'Audierne. Enfin, l'exploitation de lottes... aux filets se déroule au Noroît de Penmarch sur des fonds d'environ 70 mètres, voire 110 mètres.

En ce qui concerne les autres espèces cibles des fileyeurs, les zones exploitées sont proches. Les filets à rougets sont mouillés sur des zones sableuses, distantes de 0 à 4 milles (2 à 40 mètres de profondeur), au sud de Penmarch, éventuellement en baie d'Audierne, à l'ouest des Glénan et au Nord-Est de la Basse Jaune - de 3 à 50 mètres de profondeur. Mais une forte concentration de la flottille ne dépasse pas les fonds de 5-10 mètres (1 mille) notamment en baie d'Audierne.

Les lieux de pêche du bar, aux filets et aux lignes et palangres, sont en majorité compris entre 5 et 20 mètres de profondeur, aux Glénan (Basse Pérenes-Saint Nicolas), à l'ouest de Penmarch (Le Menhir), en baie d'Audierne et de Douarnenez, et jusqu'à Camaret. La répartition des palangriers à congre est plus large, puisque leurs zones de pêche qui concernent principalement des fonds de 15-25 mètres peuvent atteindre 50 mètres.

Enfin les caseyeurs exploitent également des zones très côtières, à l'Ouest de la Torche et du Menhir (Pointe de Penmarch) pour les unités de Saint-Guérolé et Kécity. A l'opposé du Quartier du Guilvinec, les caseyeurs de Bénodet s'éloignent rarement de plus de 4 milles (Loctudy à Moustierlin) et ne dépassent jamais les Glénan.

Ce rapide bilan des zones exploitées par les canots devrait être précisé afin d'aboutir à une cartographie permettant de définir les interactions existantes entre différents métiers et de localiser les zones de concentration maximum de l'effort de pêche.

3 - Indicateurs d'activité et caractéristiques moyennes de la flottille par métiers

Les tableaux 9 à 12 indiquent les durées moyennes d'activité annuelles (en mois), la taille moyenne des équipages embarqués et les caractéristiques moyennes des navires pour chacun des métiers recensés. Ces premiers résultats suggèrent déjà des regroupements possibles parmi la flottille de canots.

Suivant la durée d'activité annuelle se dégagent des métiers (ou des associations de métiers) dominants susceptibles de décrire à eux seuls une bonne partie de l'activité des canots. Hormis la bolinche dont la pratique annuelle sous-entend une diversification des espèces cibles, les activités de certaines entreprises de petite pêche apparaissent principalement dirigées : soit vers la capture de bar à la ligne ou aux palangres, vers l'exploitation du congre, soit vers le caseyage à crabe, la drague à coquillages, l'utilisation de filets à soles ou encore de filets à lieus puis à merlus.

La pratique de plusieurs métiers à une période de l'année peut réduire toutefois la valeur descriptive d'un métier.

Ces classements orientent l'analyse des séquences d'activité annuelle sans s'y substituer. En l'absence d'activité dominante, la variabilité des calendriers d'activité est appréhendée à travers les autres caractéristiques des entreprises de petite pêche.

L'analyse de l'âge moyen des patrons permet de rendre compte des variations d'intensité d'exploitation pour un métier donné et d'isoler certaines activités représentatives des classes âgées. Elle amène à reconsidérer l'importance d'une activité en fonction du mode d'exploitation temps plein/temps partiel. Par exemple la pêche du maquereau à la ligne ou celle de la vieille aux filets peuvent constituer chacune l'essentiel de l'activité des pêcheurs retraités. L'utilisation de filets à aiguillettes, à éperlans est exclusivement le fait d'actifs retraités, ce qui n'est pas le cas du caseyage à crevettes, malgré la moyenne d'âge relativement élevée des patrons pratiquant ce métier (cf tableau 10). A l'opposé, les activités de palangres, à bar ou à congre, de filets à soles, à lottes, à merlus ou à lieus rassemblent les patrons les plus jeunes - 38 à 40 ans en moyenne.

L'étude des dimensions moyennes des canots par métier vient compléter les tendances précédentes.

- Les activités des navires de plus faibles dimensions coïncident avec les métiers pratiqués par les pêcheurs les plus âgés en moyenne, à l'exclusion de l'exploitation du bar aux palangres (cf tableau N° 9).

- Les activités des canots de plus grandes dimensions correspondent, par contre, aux métiers les plus "jeunes". Dans la tranche supérieure, la pêche aux filets à lottes, à merlus ou à lieus est réalisée à bord de canots d'environ 9 tjb, de 9 à 10 mètres, de 90 kw en moyenne, par des équipages comprenant 2 à 4 hommes. Il faut souligner que cette composante de la flottille est de surcroît la plus récente (5 à 8 ans en moyenne - cf. tableau 11).

Tableau N° 9 : Indicateurs d'activité et caractéristiques moyennes des navires pratiquant des métiers de lignes.

| Métiers | Nbre de bateaux | Nbre de mois-btx | Nbre de mois-hommes | Durée act. moy.navire (mois) | Effectif moyen (hommes) | Age moy patron (ans) | Age moy. navire (ans) | Jauge moy (tjb) | Longueur moy. (m) | Puiss. moy. (Kw) |
|-----------------|-----------------|------------------|---------------------|------------------------------|-------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|------------------|
| ligne lieu | 11 | 58,1 | 70,1 | 5,3 | 1,1 | 52 | 17 | 3,7 | 7,1 | 42 |
| ligne bar | 21 | 165,3 | 185,5 | 7,9 | 1,1 | 47,2 | 14,4 | 3,7 | 7,2 | 42 |
| ligne maquereau | 27 | 124,3 | 138 | 4,6 | 1,1 | 52,7 | 16,4 | 3 | 6,6 | 31 |
| palangre merlan | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | 56 | 16 | 2,8 | 6,6 | 31 |
| palangre bar | 44 | 290,2 | 399,4 | 6,6 | 1,5 | 39,3 | 15,8 | 3,8 | 7,6 | 50 |
| palangre congre | 34 | 218,9 | 379,9 | 6,4 | 1,7 | 38,4 | 14,9 | 5,2 | 8 | 54 |
| lignes | 59 | 347,7 | 393,6 | 5,9 | 1,1 | 50,6 | 15,8 | 3,4 | 6,9 | 37 |
| palangres | 79 | 511,1 | 781,3 | 6,5 | 1,6 | 39,1 | 15,4 | 4,4 | 7,8 | 51,5 |

Sources : enquête "calendriers d'activités"

Tableau N° 10 : Indicateurs d'activité et caractéristiques moyennes des navires pratiquant des métiers de casiers

| Métiers | Nbre de bateaux | Nbre de mois-btx | Nbre de mois-hommes | Durée act. Moy. navire (mois) | Effectif moyenne (hommes) | Age Moy. patron (ans) | Age Moy. navire (ans) | Jauge moy. (tjb) | Longueur moy. (m) | Puiss. moy. (kw) |
|------------------------------|-----------------|------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|-------------------|------------------|
| casiers crevettes | 43 | 175,1 | 179,6 | 4,1 | 1 | 52,3 | 16,5 | 2,2 | 6 | 18 |
| casiers crabes | 42 | 249,9 | 471,8 | 6 | 1,6 | 48,5 | 15,1 | 6,2 | 7,5 | 38 |
| casiers crabes homards | 7 | 43,9 | 70,1 | 6,3 | 1,4 | 45,3 | 14,9 | 3,4 | 6,5 | 25 |
| Total casiers gros crustacés | 47 | 293,8 | 541,9 | 6,3 | 1,6 | 48 | 15,1 | 5,9 | 7,4 | 37 |
| casiers crabe vert | 3 | 22 | 22 | 7,3 | 1 | 46,3 | 5 | 1,4 | 4,3 | 19 |
| casiers seiche | 2 | 4 | 4 | 2 | 1 | 44,5 | 15,5 | 1,7 | 4,7 | 26 |
| ensemble casiers | 97 | 494,9 | 747,5 | 5,1 | 1,3 | 50 | 15,4 | 4 | 6,6 | 27 |

Sources : enquêtes "calendriers d'activités".

Tableau N° 11 : Indicateurs d'activités et caractéristiques moyennes des navires pratiquant des métiers de filets

| Métiers | Nbre de bateaux | Nbre de mois-btx | Nbre de mois-hommes | Durée activité moy./navire (mois) | Effectif moyen (hommes) | Age moy. patron (ans) | Age moy. navire (ans) | Jauge moyenne (tjb) | Long. moy. (m) | Puis. moy. (kw) |
|---------------------|-----------------|------------------|---------------------|-----------------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|----------------|-----------------|
| filets aiguillettes | 5 | 8,8 | 8,8 | 1,8 | 1 | 58,4 | 12,6 | 1,5 | 4,3 | 6 |
| filets eperlans | 5 | 9,9 | 9,9 | 2 | 1 | 68 | 12,8 | 1,7 | 4,6 | 6 |
| trémails vieilles | 19 | 92,7 | 92,7 | 5 | 1 | 53,1 | 13,6 | 1,9 | 5,5 | 16 |
| filets bars | 14 | 54,3 | 77 | 3,9 | 1,4 | 43,8 | 12,2 | 3,2 | 6,8 | 36 |
| filets rougets | 30 | 75,4 | 102,9 | 2,5 | 1,5 | 47,5 | 11,6 | 3,5 | 6,6 | 31 |
| filets soles | 46 | 308,5 | 540,9 | 6,7 | 1,8 | 40 | 11 | 4,9 | 7,8 | 57 |
| filets raies | 2 | 9 | 18 | 4,5 | 2 | 46,5 | 11 | 4,9 | 8,4 | 64 |
| filets lottes | 3 | 18,3 | 49,3 | 6,1 | 2,7 | 39 | 5,3 | 8,6 | 9,4 | 91 |
| filets lieus | 20 | 71,3 | 187,8 | 3,6 | 2,6 | 38,2 | 7,1 | 8,8 | 9,4 | 88 |
| filets merlus | 23 | 119,1 | 345,6 | 5,2 | 2,8 | 39,1 | 7,7 | 9,7 | 9,7 | 90 |
| ensemble filets | 167 | 767,7 | 1432,9 | 4,6 | 1,8 | 44,3 | 10,6 | 5,2 | 7,5 | 52 |

Sources : enquêtes "calendriers d'activités".

Tableau N° 12 : Indicateurs d'activité et caractéristiques moyennes des navires pratiquant les métiers de drague et bolinche

| métiers | Nbre de bateaux | Nbre de mois-btx | Nbre de mois-hommes | Durée activité moy./navire (mois) | Effectif moyen (homme) | Age moy. patron (ans) | Age moy. navire (ans) | Jauge moyen. (tjb) | Long. moyen. (m) | Puis. moy. (kw) |
|------------------------|-----------------|------------------|---------------------|-----------------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|------------------|-----------------|
| drague coq. St-jacques | 3 | 9,7 | 22,9 | 3,2 | 2,3 | 40 | 10,3 | 9,1 | 9,9 | 94 |
| drague coquillages | 13 | 100,2 | 109,2 | 7,7 | 1,1 | 49,3 | 15,3 | 3,9 | 7,6 | 45 |
| bolinche | 6 | 66 | 466 | 11 | 7 | 47,8 | 26 | 26,1 | 14,6 | 119 |

Sources : enquêtes "calendriers d'activités"

Par rapport à l'ensemble de la flottille de canots l'importance de chaque métier a été estimée pour l'année 1985 en fonction du nombre de navires, de leur durée d'activité et de la taille des équipages embarqués. Les chiffres suivants témoignent de la diversification des activités de la flottille : 90 % de l'activité des canots est représentée par 8 métiers différents.

- En durée d'activité-navires ce sont les métiers de filets à soles, casiers à crabes, palangres à bars qui ont la plus grande importance relative- environ 15 % - les poids respectifs des palangres à congres, des filets à lieus - merlus, des casiers crevettes avoisinent 10 % tandis que le poids des activités de lignes à bar et à maquereaux s'élèvent à 8 et 6 %.
- En terme d'emploi, le classement des activités par ordre d'importance décroissante est quelque peu modifié. Les premières activités restent celles utilisant les casiers à crabes, les filets à soles et deviennent aussi les filets à lieus-merlus (15 % du nombre de mois-hommes). La bolinche qui requiert des équipages nombreux représente ensuite 13 % de l'activité totale. Viennent enfin les métiers de palangres à bars, palangres à congres - environ 10 % du nombre de mois-hommes - puis le caseyage crevette et la ligne-bar - soit 5 %.

Ces résultats ont permis d'établir le bilan de la répartition de l'effort de pêche des canots en 1985, en nombre de navires dans un premier temps, puis en intégrant les facteurs de variabilité tels que la durée d'exploitation annuelle et le nombre de marins embarqués. Leur confrontation avec des données antérieures, même s'il ne s'agit pas d'indicateurs en nombre de navires, rend compte de l'évolution des principales composantes de l'exploitation et conduit à une analyse dynamique des activités de l'entreprise de pêche.

4 - Eléments d'évolution des activités et de classification des entreprises de pêche

- Transfert d'activité

Les différences issues de la comparaison des fichiers 1980 et 1985 nous semblent suffisamment significatives malgré les écarts possibles d'appréciation des activités des navires entre les deux années (cf tableau 13).

La réduction du nombre de ligneurs armant à la pêche au maquereau - de 66 à 27 navires- est importante. La diminution du nombre de navires pratiquant les activités de casiers (crabes et crevettes), quoique moins sensible, traduit de même une certaine récession de ces métiers.

Parmi les activités en hausse, l'évolution des pêches palangrières mérite d'être signalée. L'augmentation des activités de filets à merlu, de filets à rouget est également notable, quoique pour cette dernière l'extrême saisonnalité de l'exploitation a pu être un facteur de sous ou sur-évaluation, selon le cas. Surtout, on a assisté - de 1980 à 1985 - à l'émergence d'une nouvelle composante dans l'exploitation de la mer côtière, la pêche aux filets à sole (de 3 à 46 canots concernés).

- Sorties/entrées de flottille

Le bilan 1980/1985 des activités de flottille montre donc que les changements survenus sur une période de 5 ans sont loin d'être négligeables. Rappelons qu'ils interviennent à l'occasion d'importants mouvements de flottille (environ 40 % d'entrées-sorties entre 1980 et 1985).

La première voie d'interprétation des transferts d'activité se rapporte donc à l'ensemble des départs de la profession et des nouvelles installations. Le déclin des activités accompagne le vieillissement des patrons tandis que leur développement est le fait des patrons les plus jeunes en moyenne.

Cependant, le départ des patrons âgés ne suffit pas à expliquer l'ampleur des désarmements des ligneurs à maquereaux, pas plus que les nouvelles installations ne sont seules responsables de l'essor des activités de filets.

Tableau N° 13 : Evolution 1980-1985 du nombre de navires armés par métier - Principaux transferts d'activités

| Activités en récession | | | | Activités en augmentation | | | |
|------------------------|-----|-----|------|---------------------------|-----|-----|-----|
| Métier | (1) | (2) | (3) | Métier | (1) | (2) | (3) |
| ligne maquereau | 66 | 27 | - 39 | ligne lieu | 5 | 11 | +6 |
| ligne bar | 34 | 21 | - 13 | palangre bar | 25 | 44 | +19 |
| casiers crevettes | 54 | 43 | - 11 | palangre congre | 21 | 34 | +13 |
| casiers gros crustacés | 62 | 47 | 15 | filet merlu | 10 | 23 | +13 |
| casiers crabes verts | 7 | 3 | - 4 | filet rouget | 13 | 30 | +17 |
| casiers bar, mullet | 22 | 14 | - 8 | filet sole | 3 | 46 | +43 |
| | | | | bolinche | 4 | 6 | +12 |

(1) Nombre de bateaux 1980

(2) Nombre de bateaux 1985

(3) Solde 80/85

- Reconversion - Diversification

Les transferts d'activité mis en évidence à l'échelle de la flottille proviennent aussi, pour une large part, de la reconversion, même partielle, des entreprises de pêche et de leur diversification. Les deux tiers des navires présents en 1980 et 1985 ont participé à cette évolution. L'augmentation des caractéristiques moyennes des caseyeurs à crabe entre 1980 et 1985 *, inversement la réduction des dimensions des ligneurs et palangriers à bar, des fileyeurs recherchant le bar et mullet *, et encore le formidable développement des filets à soles à partir de navires anciens ou récents... sont quelques exemples des reconversions ou diversifications opérées.

- Schémas d'évolution

La multiplicité des schémas d'évolution qui se dégagent entre 1980 et 1985 rend complexe l'interprétation des changements d'activités. En tout état de cause, elle montre la flexibilité des entreprises de petite pêche se consacrant à la pratique d'arts dormants. Ce constat n'exclut pas que subsiste une relative détermination des activités en fonction des dimensions des navires, de l'âge du patron... comme le laissait supposer les conclusions du chapitre précédent - et que par ailleurs, elle soit susceptible d'évoluer.

L'analyse des activités des entreprises, au-delà de ses aspects descriptifs doit répondre à un certain nombre de questions relatives au choix des métiers pour différents types d'entreprises de pêche, à différents stades de leur existence : par exemple quelles sont les alternatives offertes à des unités de 9-10 mètres, à des unités de plus petite taille, quelles alternatives se présentent lors d'une première installation, des installations suivantes ...?

Les principales tendances mises en évidence suggèrent un ensemble de réponses individuelles. Dans la suite de l'étude celles-ci pourraient faire l'objet d'une double évaluation en terme de coûts de production au niveau de l'entreprise, puis en termes de (re)-distribution de l'effort de pêche comme clé d'analyse des conflits existants en "mer côtière".

* Evolution 1980-1985

casiers gros crustacés : + 40 % en jauge, + 50 % en puissance
 ligne et palangre bar : - 35 % en jauge, - 30 % en puissance
 filets bar, mullet : - 60 % en jauge, - 55 % en puissance.

CONCLUSION

CONCLUSION

Cette présentation de l'activité de petite pêche du pays bigouden a montré la relative stabilité de la flottille sur une période récente (1980-1985), en même temps que celle-ci manifeste les premiers signes d'un ralentissement du renouvellement des navires.

En 1985, la population de marins propriétaires de "canots" était composée principalement d'actifs non retraités (70 %) et représentait une minorité d'emplois saisonniers (30 % d'emplois de moins de 6 mois).

Ces premières conclusions recouvrent des situations très différentes selon les ports d'attache. A Lesconil, la forte proportion de patrons retraités et ayant des emplois temporaires, par ailleurs la moyenne d'âge élevée des canots, accompagne la stagnation, à un faible niveau, de l'activité. Au Guilvinec également, l'importance des emplois saisonniers limite l'activité de petite pêche d'un port déjà touché par une réduction de sa flottille de canots entre 1980 et 1985. Par contre, les canots qui étaient regroupés pour les deux tiers à St-Guénolé et à Loctudy ont vu leur nombre augmenter dans cette dernière station.

L'hétérogénéité des caractéristiques techniques des navires étudiés s'oppose à la présentation d'un type d'entreprise bien différencié, de la même façon que la diversité des engins utilisés et des espèces cibles.

Par port, apparaissent quelques orientations privilégiées concernant les activités des navires de petite pêche, définie sur la base de métiers "dominants" : caseyeurs à Benodet et à Kerity, ligneurs à maquereau au Guilvinec, canots utilisant des trémails à vieilles à Lesconil. Le port de St-Guénolé rassemble des fileyeurs recherchant le lieu et le merlu, des fileyeurs à soles, des ligneurs-palangriers ayant le bar comme espèce cible et enfin des bolincheurs. A Loctudy les activités des navires sont beaucoup plus diversifiées - à l'exception d'unités ayant comme activité principale la palangre à congre ou la drague des coquillages : ils mouillent de nombreux engins, notamment des filets (filets à soles, à rougets, à bars...).

Cette géographie succincte des activités pratiquées par la flottille de canots ne prétend pas fournir une typologie exhaustive des entreprises de petite pêche.

L'analyse par métier offre à son tour quelques éléments de classification, suivant des critères de dimensions des navires, de puissance motrice, d'effectifs embarqués, d'âge des patrons et de tendances évolutives des activités (cf tableau 14). Au niveau de l'entreprise seront considérés de surcroît, le degré de polyvalence des activités, le type d'emploi créé - (temps plein/temps partiel (retraités...)).

Au terme de cette première approche de la petite pêche non chalutière du quartier du Guilvinec se dégagent deux axes de recherche principaux : étude des emplois en petite pêche et de leur rôle au sein du secteur de la pêche bigoudène/étude des transferts d'activité en "mer côtière" et analyse de la rentabilité par métier.

Concernant ces deux aspects du renouvellement de l'activité de petite pêche, l'analyse de données d'évolution retraçant l'itinéraire de carrière du marin et le profil d'exploitation des entreprises est déterminante.

Tableau N° 14 : Éléments de classification des entreprises de petite pêche :
Métiers/caractéristiques moyennes

| GROUPE DE METIERS PAR DIMENSIONS CROISSANTES (jauge, longueur) | PUISSANCES MOYENNES | EFFECTIF EMBARQUE | AGES MOYENS PATRONS | EVOLUTION 1980-1985 DE L'ACTIVITE |
|--|------------------------|----------------------|--|---|
| I filet aiguillette, éperlan trémail vieille ligne maquereau casiers crevettes ligne lieu | 0-40 KW | 1 homme | 63 ans 53ans 53 ans 52 ans 52ans | - - |
| II drague coquillages filet rouget ligne bar filet bar palangre bar | 30-50 KW | 1-2 hommes | 49ans 48ans 47 ans 44 ans 39 ans | - + |
| III casiers gros crustacés filet sole palangre congre | 40-60 KW | 1-3 hommes | 48 ans 40 ans 38 ans | - + + |
| IV filet lotte filet merlu filet lieu | 90 KW | 2-4 hommes | 39 ans 39 ans 38 ans | + + + |
| bolinche | 120 KW | 5-8 hommes | 48 ans | |

